

édito ...

Distanciation sociale et souci de l'autre.

CASAS a fermé ses portes le 17 mars 2020, comme de nombreux autres lieux associatifs ou institutionnels. La demande d'asile s'est figée : les instances administratives ont suspendu tous les délais dans les procédures. L'interruption de nos permanences d'accueil nous laisse sans nouvelles de nombre de personnes accompagnées par CASAS, et aucun nouveau dossier de recours n'est venu allonger notre planning de rendez-vous. Les activités culturelles, conviviales, les cours de français, la distribution du courrier n'ont plus lieu. Il s'agit de protéger du COVID19 les demandeurs d'asile, l'équipe salariée et bénévole, de ne pas être un lieu de diffusion de ce virus. Alors quoi, tout s'arrête?

Vous connaissez CASAS, son équipe dynamique et attentive, eh bien sachez que nous sommes toujours

- 2 Débrouille CASAS version confinée par Christiane
- 3 Moments en suspens... par Brigitte
- 5 Le flou associatif : élan solidaire ou bâtons dans les roues ? par Zoé
- 7 Temps suspendu ... Par Andrée
- 8 Adelphité par Aimée-Luce
- 9 Et après ? par le Père Pierre-Alain Lejeune
- 11 Rencontres ... par Camille
- 13 la honte de l'Europe par Jean-Michel Strub
- 16 Indécences ou dignité de l'Europe ... par François Zind

là. L'accompagnement juridique se poursuit à distance. Les bénévoles de l'ombre continuent leurs œuvres informatiques, les administrateurs de CASAS découvrent les visio-conférences.

Certains mettent ce temps à profit pour réfléchir et témoigner. Vous découvrirez leurs textes dans ce numéro de Voix de Traverses qui s'envole aux frontières extérieures de l'Europe, entre Grèce et Turquie. Vous ferez un tour de France du confinement dans la rue. Vous suivrez le cheminement d'une accompagnatrice aux dossiers au fil des ans à Strasbourg. Vous serez la petite souris cachée dans un coin de la pièce pendant le cours de français. Vous entendrez battre le cœur de CASAS et lirez nos espoirs de voir surgir plus de solidarité.

Dans quelques jours, quelques

semaines, ralentis par les nécessaires mesures de « distanciation sociale », nous rencontrerons des demandeurs d'asile arrivés dans une Europe confinée. Nous aurons besoin de temps, d'aide, d'énergie pour accueillir les nouvelles demandes d'accompagnement juridique, veiller au respect des droits, trouver des solutions nouvelles, alternatives ou aménagées pour les cours de français, activités culturelles et conviviales... Nous sommes confiants. Dans ce temps suspendu du confinement, CASAS a tenu bon et gardé sa force vive, le fil n'a pas été rompu, et nous savons pouvoir compter sur votre fidèle et indispensable appui.

Anne Marquis
Présidente

Débrouille CASAS version confinée

Durant le confinement, un « groupe Whatsapp » intitulé « Casas en crise » nous permet de communiquer constamment entre nous et reçoit nos questions d'ordre professionnel, nos propositions sur la répartition des tâches, l'avancement de nos charges de travail respectives, mais également nos états d'âme, les nouvelles des uns et des autres, de

ceux qui sont malades ou exilés dans leur famille loin de Strasbourg. Un lien très actif et complété par la suite par des réunions d'équipe virtuelles, et par des « apéritifs en ligne », tout aussi bienvenus ! Heureusement que l'informatique est là... mais elle n'est pas toujours fiable, ce dont nous nous apercevons rapidement lorsque Camille catastrophée nous appelle au secours, le chargeur de son ordinateur l'ayant

« lâchée » de manière inopinée dans un moment très mal choisi. Fouille de chacune dans nos réserves de câbles et de matériels électroniques le plus souvent inutilisables, pour dénicher l'objet miracle qui sauvera la poursuite de nos activités professionnelles.

Mesures de distanciation sociale obligent, il faut maintenant organiser

une chaîne de dépannage, afin de transmettre le précieux matériel à son utilisatrice, sans enfreindre les règles et dépasser le kilomètre de déplacement autorisé. Enfin, tout rentre dans l'ordre informatique, et nous pouvons reprendre notre fructueuse collaboration !

Christiane

Moments en suspens...

Nous sommes confinés depuis peu et pour une durée de quinze jours dont on sait déjà qu'elle sera prolongée... pour longtemps. Casas a fermé ses portes, nous pouvons travailler chez nous par internet. Pascale me suggère une contribution pour le prochain Voix de Traverses, entre autres sur l'accompagnement des demandeurs d'asile... Ce que j'ai fait longtemps mais ne fais plus ces derniers mois. Je me propose d'expliquer pourquoi.

C'est en 2004, ou peut-être avant, que j'ai commencé cet accompagnement des demandeurs dans leur procédure. J'ai débuté avec des dossiers OFPRA, apprenant sur le tas et avec la disponibilité indéfectible de Simone, de Christiane pour mes questions basiques et... ma demande de réassurance, dans la crainte où j'étais de laisser passer quelque

chose d'important. Il s'agissait surtout de personnes tchéchènes mais aussi africaines, algériennes. Le dossier du demandeur se complétait d'un récit supposé libre, souvent chronologique. L'OFPRA ne donnait alors que peu de consignes ; il fallait un « récit personnalisé et circonstancié des événements à l'origine de votre départ ainsi que vos craintes de persécution en cas de retour dans votre pays d'origine ». En 2004, l'OFPRA a imposé une grille de questions dans laquelle la réponse devait se couler. Si les attentes de l'institution étaient plus lisibles, le récit lui-même disparaissait ou était écartelé en réponses aux différentes questions ; la chronologie des événements était souvent confuse, l'enchaînement des événements disparaissait comme leur causalité. L'OFPRA est revenu au récit après quelques années.

Dès 2004 aussi, j'ai commencé à

accompagner des personnes en recours auprès de la CNDA, là aussi en ayant appris « sur le tas », sous la vigilance attentive de mes mêmes mentors. Quand j'ai pris ma retraite, j'ai pu continuer à un rythme un peu plus soutenu.

Je me suis interrompue à la fin de l'année 2019 à l'occasion de différents événements familiaux qui m'ont conduite à m'absenter plusieurs fois de Strasbourg. C'était une occasion et non une raison de m'interrompre dans cet accompagnement.

Il y a des difficultés inhérentes au type d'entretien que nous menons, que je mène, avec les demandeurs. J'avais une certaine pratique des entretiens faits dans le cadre d'enquêtes sociologiques, étais attentive au soin qu'il fallait apporter à ne pas suggérer, par des mots, des attitudes, les réponses des interviewés, à déceler les rapports sociaux qui tissaient la relation d'interview. A Casas, c'est différent. Lors d'un recours, je suis devant une personne bouleversée par le refus de sa demande, qui souffre et s'étonne de ne pas avoir été crue et s'en trouve blessée, qui de plus ne comprend pas pourquoi elle essuie ce refus même quand elle a pris connaissance des raisons énumérées dans le courrier de l'Ofpra. Quand j'explique qu'il nous faut maintenant répondre aux objections formulées, je donne malgré moi crédit à ces questions, que je le veuille ou non j'accepte un rapport de pouvoir en acceptant la question, même s'il peut

être possible de la reformuler, de la déplacer, voire parfois d'exposer qu'elle n'a pas lieu d'être. Qu'est-ce qui fait que la personne qui est en face de moi me fait, nous fait confiance ? Elle sait qu'elle joue son avenir ; il lui faut entrer dans ce cadre contraint et revenir sur les événements traversés, sur les craintes encourues si elle revenait dans son pays, envisager cette perspective qui ne s'est pas encore éloignée. Prouver, toujours prouver l'impossible. La situation est violente, tout le contraire d'un entretien thérapeutique où l'on peut exprimer la détresse, le désespoir, et tenter de reconstruire ce qui peut l'être...

Qu'est-ce que cela me fait, à moi qui porte cette violence malgré moi, qui suis dans la crainte de blesser par mes questions, partagée entre le tact et l'inquisition ? Leurs craintes m'envahissent, me poursuivent chez moi, des alertes passées refont surface, celles d'un voisin qui nous menace de mort, nous souffle que la maison pourrait brûler... en écho à tant de récits entendus par des personnes qui, elles, ne pouvaient porter plainte, ne pouvaient se fier à la police.

Il me faut respecter ce surgissement inattendu, apprivoiser mes fantômes, avant de reprendre l'écoute.

Brigitte

Le flou associatif : élan solidaire ou bâtons dans les roues ?

Emmanuel Macron en campagne pour devenir Président promettait alors que plus personne ne dormirait dehors. Force est de constater que sa promesse parmi d'autres, fut oubliée, comme si la fin des sans-abris demeurait une utopie hors de portée.

Le coronavirus venant bouleverser l'économie française ainsi que le modèle libéral en lui-même, nos gouvernements en tant que fidèles défenseurs du libéralisme ont pris pléthore de mesures afin d'endiguer la propagation du virus. Contenir le virus afin de réduire son impact sur l'économie passait nécessairement par des mesures de mise à l'abri.

De plus, les associations qui tentent de pallier au déficit étatique dans l'accueil et l'orientation des personnes dans le besoin ont quasiment toutes été empêchées de maintenir leurs actions.

C'est pourquoi l'État a pris le relais, avec l'aide de la police.

A Calais par exemple, où environ 1 500 réfugiés étaient à la rue, chassés quotidiennement par la police, abandonnés à leur sort dans des coins insalubres et jonchés de débris. Bon, c'est toujours le cas, mais on leur a parlé des gestes barrières et distribué du savon. Avec un point d'eau pour cent personnes,

le virus n'a qu'à bien se tenir !

À Paris, faute de personnel, la plupart des douches publiques ont fermé. D'un autre côté, plus de passants, plus besoin de faire la manche, et donc de se laver. Logique !

À Toulouse, un SDF qui vivait dans son camion s'est vu retirer son véhicule pour défaut d'assurance. Il aurait en outre écopé d'une amende pour non-confinement. Toujours logique.

Jusqu'ici, héberger les sans-abris et régulariser les sans-papiers était l'apanage des socialo-gauche-écobobo-extrémistes aussi appelés les « Bisounours », qui voient une attitude évidente d'humanité et de solidarité, mais aussi un gain économique pour la France à long terme. Très simplement, ces personnes en accédant à leurs droits fondamentaux entrent dans le système et y participent tandis qu'à la rue elles ne font que survivre et ne peuvent s'émanciper de la tutelle sociale.

Le risque en hébergeant les sans-abris, c'est peut-être de se rendre compte qu'il est possible de mettre un toit sur la tête de tout le monde notamment en occupant des locaux ou autres immeubles vides. Par exemple à Eckbolsheim, les anciens bureaux de Lidl ont été réquisitionnés par des militants pour y loger environ deux cents personnes. Plus pour longtemps

cela dit. Cet espace de 2 200 m² sera rasé dans quelques semaines, si le virus le permet.

Bien que l'activité des associations soit en majorité suspendue, certaines continuent. A Paris, la Présidente de l'association Accès aux droits pour les sans-abris a bien coché la case « Déplacement pour l'assistance de personnes vulnérables » mais les policiers lui demandent de partir et d'arrêter sa distribution en cours. À quoi sert cette case alors ? Bonne question !

Il suffit de sortir pour les voir les oubliés, ceux qui ne rentrent jamais chez eux. D'un coup les rues vides, les rendent visibles. Le point positif, c'est qu'avec toutes les contraventions distribuées aux sans-abris qui traînent dehors on va pouvoir résorber le trou de la sécurité sociale !

Et après ? Après il va falloir travailler dur. Il va falloir relancer l'économie, produire d'arrache-pied pour rattraper le « retard », combler le trou de la sécurité sociale, redonner confiance aux investisseurs et aux actionnaires. Le gouvernement nous y prépare doucement dans ses interventions médiatiques.

Certains encore en mesure de protester le feront peut-être : « Non à l'effort national pour relancer une économie qui nous étouffe à petit feu ! »

Heureusement pour Emmanuel Macron, d'autres n'auront pas le

choix. Notre économie regorge d'oubliés, essorés par le système et qui le moment venu, accepteront de travailler avec des droits et un salaire à la baisse. Enfin, qui souhaitent participer à l'effort de guerre, pardon.

Pour éviter bien des peines et des années de galères aux étrangers, il faudrait leur dire d'arrêter de venir n'importe quand en Europe. Qu'ils attendent le moment propice où l'on a besoin d'eux pour nous sortir de « crise ».

Surtout ne pas faire comme le Portugal qui n'a aucun sens du « business » migratoire. Eux qui régularisent les étrangers pour qu'ils puissent avoir accès aux soins en ces temps de coronavirus intempestif. La dignité humaine, et puis quoi encore ?

Zoé

COLUCHE PRÉSIDENT



Temps suspendu ...

Pascaline dans son message du 18 mars dernier nous proposait « ... d'écrire un petit article, un témoignage, de nous envoyer un dessin, un poème, etc, sur un ou des aspects de votre engagement et de votre travail à CASAS, sur une sortie, un cours mémorable, un jeu intéressant ou tout autre chose, vos contributions seront très bienvenues ! », et nous souhaitait courage pour ce temps suspendu.

Temps suspendu, temps de confinement, temps de pause.

J'ai pensé alors à mon temps du mardi matin, le temps de mon cours. Et bien souvent il m'apparaît aussi suspendu, arrêté dans ma semaine.

Cela fait la deuxième année que je donne des cours de français au sein de CASAS.

Le temps de préparation est pour moi un temps de solitude que j'apprécie. Un temps pendant lequel je me plonge dans des livres, je cherche, j'adapte, je refais, j'imprime, je découpe, je réécrit...des exercices, des phrases, des images. Je retrouve alors ce temps que je me donnais quand j'étais enseignante.

Pendant ce temps de préparation, je suis active mais je reste occupée par les pensées aux apprenants : de

quoi ont-ils besoin ? Quelles sont leurs attentes ? Et puis d'autres questions sont présentes: quel est leur quotidien ? Quelle est leur urgence ?

Je sais que mon urgence n'est pas la leur, mon attente n'est pas la leur, mon impatience ou ma patience n'est pas la leur.

Ce temps est donc suspendu, comme une corde avec deux extrémités : d'une part, je suis rassurée par mes préparations,mes feuilles prêtes dans mon classeur, mon programme fait, et d'autre part, une grande incertitude : ai-je suffisamment bien tenu compte des besoins des apprenants, est-ce que mes propositions vont leur convenir ? Ou plus simplement vont-ils aimer ?

Et puis :

Le temps du cours

Mais avant : il y a le chemin pour aller au local avec les mêmes pensées semaine après semaine : combien seront-ils ? Qui viendra ? Est-ce que N. sera présente ? Son fils sera-t-il à l'hôpital ou à la maison ? M. viendra-t-elle avec son sourire et ses bonbons ? H. arrivera-t-elle à se mettre avec les autres ou restera-t-elle à l'écart ?

Le cours démarre : Il faut chercher la clé, ouvrir les volets... certains viennent en retard, il y a un bonjour maladroit,

d'autres reviennent après 2 semaines d'absence : ont-ils alors les feuilles ? Il y a ceux qui oublient les feuilles. Il y a ceux qui les cherchent mais ne les trouvent plus. Faut-il alors continuer ? Bien sûr, il faut répéter, reprendre, refaire autrement .

Un temps de reprise, de recontact nécessaire chaque fois. Un temps de confiance aussi.

Et puis on continue, les préparations sont bien présentes, les thèmes abordés... les questions, les retours en arrière, les explications, les réponses qui n'étaient pas prévues...

Et puis souvent à la fin du cours surgit une expression plus personnelle sur une vie d'avant, sur un pays laissé

derrière ...moment intense pour moi : j'essaie de bien écouter, de bien comprendre, de laisser venir la parole sans poser forcément de questions. Je reformule, j'écris, je fais les phrases. À la maison, je les réécris sur l'ordinateur, j'en fais un texte toujours avec leur accord qu'on lira ensemble la fois d'après...

Et puis on se dit : Bonne semaine. A la semaine prochaine.

Chacun repart. Je ferme les volets, je range la clé.

Je reprends le vélo, je retourne à un autre temps.

Andrée

Adelphité

Un **cœur** brûlant, alimenté par des personnes extraordinaires qui le font battre,
Un **cœur** battant, qui vit pour les gens, les miséreux, les combattants,
Un **cœur** plein de vitalité, plein de force, plein d'émotions
Un **cœur** qui se brise, parfois, mais qui, toujours s'illumine avec passion,
Un **cœur** qui défend les libertés individuelles et collectives, les droits des humains,
Un **cœur** qui en veut, qui n'en démordra pas,
Une **maisonnée** entière, remplie d'enfants, d'hommes et de femmes,
Un réel **espoir**, contre une machine infernale,
Qui montre qu'aide sociale peut rimer avec **adelphité**
Un **cœur**, gros comme ça,
Oui, **Casas** représente bien une famille en soi

Aimée-Luce

Et après ?

Durant le temps du confinement, nos partenaires de la Pastorale des Migrants nous ont adressé ce texte, que nous avons envie de partager à notre tour.

Et tout s'est arrêté... Ce monde lancé comme un bolide dans sa course folle, ce monde dont nous savions tous qu'il courait à sa perte mais dont personne ne trouvait le bouton « arrêt d'urgence », cette gigantesque machine a soudainement été stoppée net. A cause d'une toute petite bête, un tout petit parasite invisible à l'œil nu, un petit virus de rien du tout... Quelle ironie ! Et nous voilà contraints à ne plus bouger et à ne plus rien faire. Mais que va-t-il se passer après ? Lorsque le monde va reprendre sa marche ; après, lorsque la vilaine petite bête aura été vaincue ? A quoi ressemblera notre vie après ?

Après ? Nous souvenant de ce que nous aurons vécu dans ce long confinement, nous déciderons d'un jour dans la semaine où nous cesserons de travailler car nous aurons redécouvert comme il est bon de s'arrêter ; un long jour pour goûter le temps qui passe et les autres qui nous entourent. Et nous appellerons cela le dimanche.

Après ? Ceux qui habiteront sous le même toit, passeront au moins 3 soirées par semaine ensemble, à jouer, à parler, à prendre soin les uns des autres et aussi à téléphoner à papy qui vit seul de l'autre côté de la ville ou aux cousins qui sont loin. Et nous appellerons cela la famille.

Après ? Nous écrirons dans la Constitution qu'on ne peut pas tout acheter, qu'il faut faire la différence entre besoin et caprice, entre désir et convoitise ; qu'un arbre a besoin de temps pour pousser et que le temps qui prend son temps est une bonne chose. Que l'homme n'a jamais été et ne sera jamais tout-puissant et que cette limite, cette fragilité inscrite au fond de son être est une bénédiction puisqu'elle est la condition de possibilité de tout amour. Et nous appellerons cela la sagesse.

Après ? Nous applaudirons chaque jour, pas seulement le personnel médical à 20h mais aussi les éboueurs à 6h, les postiers à 7h, les boulangers à 8h, les chauffeurs de bus à 9h, les élus à 10h et ainsi de suite. Oui, j'ai bien écrit les élus, car dans cette longue traversée du désert, nous aurons redécouvert le sens du service de l'Etat, du dévouement et du Bien Commun. Nous applaudirons toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont au service de leur prochain. Et nous appellerons cela la gratitude.

Après ? Nous déciderons de ne plus nous énerver dans la file d'attente devant les magasins et de profiter de ce temps pour parler aux personnes qui comme nous, attendent leur tour. Parce que nous aurons redécouvert

que le temps ne nous appartient pas ; que Celui qui nous l'a donné ne nous a rien fait payer et que décidément, non, le temps ce n'est pas de l'argent ! Le temps c'est un don à recevoir et chaque minute un cadeau à goûter. Et nous appellerons cela la patience.

Après ? Nous pourrons décider de transformer tous les groupes WhatsApp créés entre voisins pendant cette longue épreuve, en groupes réels, de dîners partagés, de nouvelles échangées, d'entraide pour aller faire les courses ou amener les enfants à l'école. Et nous appellerons cela la fraternité.

Après ? Nous rions en pensant à avant, lorsque nous étions devenus les esclaves d'une machine financière que nous avons nous-mêmes créée, cette poigne despotique broyant des vies

humaines et saccageant la planète. Après, nous remettrons l'homme au centre de tout parce qu'aucune vie ne mérite d'être sacrifiée au nom d'un système, quel qu'il soit. Et nous appellerons cela la justice.

Après ? Nous nous souviendrons que ce virus s'est transmis entre nous sans faire de distinction de couleur de peau, de culture, de niveau de revenu ou de religion. Simplement parce que nous appartenons tous à l'espèce humaine. Simplement parce que nous sommes humains. Et de cela nous aurons appris que si nous pouvons nous transmettre le pire, nous pouvons aussi nous transmettre le meilleur. Simplement parce que nous sommes humains. Et nous appellerons cela l'humanité. (...)

Père Pierre-Alain Lejeune



"Début d'année très animé avec la poursuite de l'atelier peinture pour les familles, autour d'une grande oeuvre collective ...



... l'atelier vidéo pour les ados puis, pendant les vacances de février, une sortie cinéma et deux sorties au Champ du Feu, grands bols d'air et de soleil, saupoudrés de neige!"

Rencontres ...

Retrouvez le témoignage complet de Camille, d'abord juriste stagiaire et aujourd'hui membre de l'équipe salariée de CASAS, sur notre site, www.casas.fr

« Je suis restée presque trois mois à Lesbos. J'y ai fait des rencontres aussi incroyables les unes que les autres.

Je pense notamment à cette famille, que j'ai beaucoup accompagnée : l'homme était afghan, la femme iranienne et ils avaient deux enfants, de 5 et 8 ans. Je me suis beaucoup attachée à eux, nous nous sommes vus très souvent, pour différentes raisons. [...]

Leur parcours était ahurissant. Venus d'Iran, ils avaient traversé la frontière jusqu'en Turquie (parcours habituel des demandeurs d'asile en Grèce) et avaient tenté la traversée par la mer jusqu'aux îles grecques en 2016. Là, ils avaient été arrêtés par les autorités grecques, qui les ont menottés, et renvoyés en Turquie sans leur laisser la possibilité de demander l'asile. C'est ce qu'on appelle le « push back ».

Bien qu'étant totalement contraire au droit international et européen, cette pratique n'est pas rare près des îles grecques...

En Turquie, ils ont été placés en détention pendant 6 mois dans des conditions inhumaines : cellule très petite, autorisations de sortie uniquement pour manger, pression psychologique quotidienne, conditions d'hygiène désastreuses. Les autorités les harcelaient pour les forcer à signer un document indiquant qu'ils voulaient rentrer volontairement dans leur pays. D'abord déterminés à résister à cette pression, ils ont été forcés d'accepter au bout d'un certain temps, voyant la santé mentale de leurs enfants se détériorer petit à petit.

Cependant, forts de leur détermination, ils sont revenus à Lesbos en 2019

(impossible de rester dans leurs pays respectifs) et ont cette fois-ci réussi à accéder à la procédure d'asile. Sur conseil de la coordinatrice du Legal centre Lesvos, Lorraine, nous avons alors contacté une autre ONG « Greek Council for Refugees », afin de dénoncer cette pratique bien trop courante des « push back » et tenter une action contre l'État grec. Malheureusement, cette procédure a dû être abandonnée, n'ayant que très peu de chances d'aboutir... La Cour grecque avait d'ailleurs refusé de reconnaître la responsabilité de l'État pour un cas similaire dans lequel les preuves et le dossier étaient plus lourds... Pour cette famille irano-afghane toutefois, une plainte est en train d'être élaborée auprès du Comité des droits de l'Homme des Nations Unies.

Je n'ai pas pu accompagner cette famille jusqu'au bout, mon volontariat en Grèce se terminait au 1er août 2019, et leurs entretiens d'asile étaient prévus plus tard. Nous sommes cependant restés en contact et un jour,

ils m'ont appris qu'ils avaient obtenu l'asile. Deuxième victoire [après qu'ils aient quitté Moria pour un appartement partagé] ! C'était l'aboutissement d'un combat sans relâche et, même si les obstacles n'étaient pas tous franchis, cela leur ouvrait une perspective d'avenir. Je suis restée très liée à cette famille que j'ai d'ailleurs revue lorsque je suis retournée à Lesvos pour quelques jours en novembre 2019. [...]

Cela fait partie des éléments de mon métier que j'aime le plus : la proximité et le lien qui s'installe et se tisse entre vous et des personnes encore inconnues il y a quelques jours. Sans vouloir tomber dans le cliché, ces rencontres sont d'une richesse inouïe et je n'échangerais ces moments pour rien au monde. On en sort transformé : à la fois grandi par ces quelques moments de partage et d'échange, mais également ramené à ce que l'on est vraiment, une goutte d'eau au milieu d'un vaste océan. » [...]

Camille

Appel à solidarité

Pour reprendre progressivement le fil de nos actions, avec toutes les précautions nécessaires, nous avons plus que jamais besoin de votre aide... Certaines contraintes vont perdurer de longs mois encore, et peser financièrement sur notre fonctionnement : achats récurrents de matériel de protection et d'hygiène, ..., nettoyages réguliers obligatoires au fil de chaque journée...

Espérant qu'il vous sera possible de nous accompagner ..., nous vous adressons, chers amis, nos bien cordiales salutations, ainsi tous nos vœux à vous et vos proches dans ce contexte difficile.

la honte de l'Europe

Jean-Michel Strub nous fait partager sa lecture du livre de Jean ZIEGLER, qui vient de paraître : Jean ZIEGLER, LESBOS, la honte de l'Europe, Seuil, 2020, 132 p

LESBOS est la plus grande des îles de la mer Égée, des montagnes à près de 1000 m, 370 km de côtes, 100 000 habitants. Jean ZIEGLER, vice-président du comité consultatif du Conseil des Droits Humains des Nations Unies s'y est rendu en 2019. Il raconte...

Il y a 5 ans, la Commission Européenne avait conclu un accord avec le gouvernement grec pour donner naissance, sur les 5 îles les plus proches de l'Asie Mineure, Lesbos, Kos, Leros, Samos et Chios, aux « hot spots », points d'accueil de milliers de réfugiés fuyant guerre, torture, destruction de leur pays. Ils espèrent passer des îles sur le continent. Le nom officiel de ces « hot spots » est « First reception facilities » (Institutions de premier accueil). Leur but : mieux coordonner les agences de l'UE et les autorités nationales dans leur travail en matière de premier accueil, d'identification, d'enregistrement des demandeurs d'asile. En novembre 2019, l'ONU évalue à 43 500 le nombre de réfugiés parqués dans ces 5 « hot spots », les 2/3 étant des femmes et des enfants. Equipés pour héberger au maximum 6 400 personnes, ces camps sont désespérément surpeuplés.

Les 193 Etats membres de l'ONU

ont signé l'article 14 de la DUDH de 1948 : « **Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays** ». Jamais dans l'histoire humaine autant d'êtres humains ne se sont trouvés au même moment en fuite. Ils sont estimés à 60 millions dont environ 25 millions fuient la guerre, la torture. Le Comité international de la Croix Rouge nomme ces derniers les « réfugiés de la violence ». En 2015, 850 000 personnes persécutées ont traversé la mer Egée. Devant cette situation dramatique, l'UE a négocié un « programme temporaire de relocalisation d'urgence » prévoyant la répartition des réfugiés entre les 28 pays de l'Union. C'est à ce moment qu'a surgi l'idée des hot-spots, centres de pré enregistrement financés par l'UE. Or ce système de relocalisation n'a jamais fonctionné. L'Allemagne a accepté de réinstaller plus de 1 million de personnes, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie refusent catégoriquement de participer à la redistribution. La Slovaquie n'a accepté que quelques centaines de réfugiés, à condition qu'ils soient catholiques.

Les 3 étapes (pré enregistrement, acceptation ou refus de la requête d'asile et relocalisation) devaient prendre 6 mois. En fait ces délais peuvent aller jusqu'à 3 ans ! L'attente

suscite l'angoisse des requérants. Les agences européennes en charge de la lutte contre les cartels criminels et de la détection d'éventuels terroristes mêlés au flux des réfugiés, sont largement sous équipées et travaillent donc avec une extrême lenteur. Pour détecter des djihadistes dans la foule des réfugiés, des jours d'interrogatoire sont nécessaires. Il faudrait 100 agents Europol, on en comptait 16 en 2017... Même chose pour l'EASO et FRONTEX. La raison de ce sous équipement est simple : chacune de ces agences travaille avec des experts « prêtés ». FRONTEX est composé de policiers détachés pour moins de 15 jours, idem pour Europol... Ils vérifient les informations obtenues à partir de différentes bases de données. Cela demande un savoir-faire professionnel élevé. On comprend que les services nationaux hésitent à se séparer de leurs spécialistes.

À MORIA la promiscuité est effrayante. Les enquêteurs d'Amnesty International qui y ont effectué une visite constatent : excréments et urine s'écoulent à ciel ouvert, attirant rats et souris. Les médicaments manquent, les toilettes ne sont pas éclairées et n'ont pas de verrou. Les femmes y sont harcelées, battues et violées pendant la nuit... Il n'y a pas d'école pour les enfants, qui jouent dans la boue et les ordures. Les rations alimentaires sont insuffisantes. Leur conclusion : « Ces camps inhumains et surpeuplés doivent être fermés immédiatement. »

Dès le déclenchement de la guerre syrienne en mars 2011, Yarmouk, à 7 km de DAMAS, a vécu un calvaire. Dès 2013, les soldats de Bachar el-Assad l'ont soumise à un blocus alimentaire. Des dizaines de milliers d'enfants, d'hommes et de femmes sont alors morts de faim et d'épidémie... Les bombardements au napalm et aux bombes à fragmentation par les Soukhoï russes ont transformé la ville en paysage lunaire, mutilant des milliers d'habitants. De nombreux survivants attendent derrière les barbelés de MORIA, souvent depuis plus de deux ans, que les fonctionnaires de l'EASO veuillent bien les convoquer pour un premier « interrogatoire »...

2019 a été l'année du 30^e anniversaire de la signature de la **Convention relative aux droits de l'enfant**. Or cette année-là, plus de 35% des réfugiés emprisonnés dans les « hot spots » de la mer Egée sont des enfants. Ils n'ont aucun accès à l'éducation ou aux fameuses « activités propres aux enfants ». Constat du Haut-Commissariat de l'ONU : « Les enfants manquent d'eau potable, d'alimentation suffisante, d'école, d'occasion de jeux... Ils subissent des abus sexuels et autres violences de la part des adultes, notamment des gardes. Ils sont angoissés, isolés et vulnérables. Ils ont l'impression d'être traités comme des prisonniers, parfois comme des criminels... L'absence presque totale d'information provoque chez ces enfants un traumatisme qui

constitue un danger pour leur santé mentale et leur développement... L'Europe est coupable de manquements à l'égard de ces enfants ». Le destin le plus tragique est celui des enfants non accompagnés. D'où proviennent-ils ?... Les bombardements de terreur des Soukhoï russes et de l'aviation syrienne tuent et mutilent des milliers de personnes. Les orphelins mineurs prennent alors la fuite, seuls ou avec d'autres enfants orphelins. Les enfants non accompagnés sont par définition vulnérables. Or une personne vulnérable a droit au traitement de sa demande d'asile. Elle ne peut être frappée de renvoi immédiat. Les fonctionnaires de l'EASO oublient fréquemment d'interroger les réfugiés sur leur état de vulnérabilité, ce qui permet de les exclure de la protection que ce statut leur accorde.

Devant le Conseil des DH de l'ONU, le 9 septembre 2019, Michelle Bachelet s'est exprimée avec force. « Récemment, l'action de certains gouvernements européens a visé à criminaliser ou saboter le travail des organisations d'aide humanitaire. Ces actions ont une conséquence meurtrière pour les adultes et les enfants cherchant accueil et sécurité... Je m'inquiète profondément de constater ce mépris meurtrier à l'endroit des gens désespérés. » Cette stratégie est complètement inefficace comme le prouve l'arrivée de centaines de nouveaux réfugiés chaque semaine sur les îles grecques. Pour imposer le respect du droit d'asile

et de la totalité des Droits Humains, seule l'action collective des militants des mouvements sociaux a quelque chance d'aboutir.

FRONTEX (abréviation de frontières extérieures), agence fondée en 2004. Son siège est à Varsovie. Ses policiers, danois, français, bulgares, allemands... sont chargés de la lutte contre les cartels internationaux du trafic d'êtres humains. L'interrogation des réfugiés leur permet souvent de recueillir des renseignements précieux sur l'identité des passeurs, leurs réseaux... Les bateaux de Frontex sont des bateaux militaires équipés militairement. A leur bord ne se trouvent ni infirmières, ni médecins, ni nageurs de secours, mais des policiers et des gendarmes recrutés dans les différents Etats de l'UE.

Les agents secrets d'**EUROPOL**, issus des 28 Etats membres de l'UE conduisent aussi des interrogatoires serrés ; leur tâche : intercepter d'éventuels terroristes, mêlés à la foule des réfugiés.

L'EASO (European Asylum Support Office), Bureau Européen d'appui en matière d'asile, fondé en 2011 dont le siège se trouve à Malte. C'est lui qui procède au premier examen des demandes d'asile. Il exclut et renvoie ceux qui, selon lui, n'ont aucune chance d'obtenir l'asile et transfère les autres au **Lesbos Committee for Asylum**, une autorité grecque. Ses fonctionnaires mènent les premiers interrogatoires et établissent les dossiers. Ils ne consacraient à l'interrogatoire des requérants que 15 minutes en moyenne. Or les destins souvent tragiques requièrent pour être formulés et compris un examen

bien plus long. Il s'y ajoute que la qualité professionnelle des interprètes utilisés par L'EASO est fréquemment déficiente. Pour des raisons d'économie il recrute ses interprètes parmi les réfugiés. Par ailleurs, les délais avant que soit fixée la date du premier entretien sont exagérément longs. Parmi les familles rencontrées, certaines attendaient leur première convocation depuis... deux ans, et cela dans des conditions sanitaires et nutritionnelles

épouvantables. Les autorités grecques concernées n'ont aucun contact avec les requérants.

Sur le papier les 3 instances européennes n'exercent qu'une activité d'assistance aux autorités grecques. En fait ces fonctionnaires de l'UE font la loi. Ils occupent des postes stratégiques. De surcroît, c'est l'UE qui rémunère les policiers grecs et les garde-côtes grecs et turcs.

Indécences

ou dignité de l'Europe (et de soi-même)

François Zind, avocat et membre de CASAS, s'est rendu à Lesbos il y a trois ans pour offrir son aide et reste en contact avec les avocats présents sur place.

Prendre l'avion depuis l'aéroport de Francfort, avec une brève escale en zone de transit à Athènes, puis atterrissage à Mytilène, principale ville de l'île de Lesbos.

C'est la première indécence : homme blanc de nationalité française, je passe allégrement du côté « UE citizens » aux points de contrôle des douanes, sans même que ne soit présent un douanier, mais surtout, sans craindre un seul instant quoi que ce soit. L'homme blanc occidental ne craint rien que sa propre suffisance. La liberté de circulation de l'Union Européenne pour caste privilégiée.

Paradis des ornithologues, vie nocturne à la méditerranéenne, avocats volontaires de toute l'Europe partageant chaque soir de l'Ouzo et des mezzés, chambre d'hôtel donnant

sur le port, juste en face du navire de Frontex qui revient de ses patrouilles nocturnes quand je me réveille, partageant - sans jamais révéler mes fonctions - mon petit déjeuner avec les officiers qui discutent à voix haute dans un anglais de communication de tout et de rien, comme s'ils venaient de pêcher le calamar.

C'est la 2ème indécence : la juxtaposition, sur le même territoire insulaire, de réalités, de perspectives et d'espérances diamétralement opposées au point que le quotidien sous le même soleil éclaire les uns et brûle l'âme des autres.

La Turquie est partout présente : dans l'architecture, dans la composition des plats, dans la géographie, dans l'histoire, et à vue d'œil d'où que l'on soit de l'île.

Sauf du camp de Moria, planté au

milieu de nulle part. D'ici on ne voit que des clôtures de plusieurs mètres de haut et des oliviers à perte de vue, parcourus par les militaires grecs qui patrouillent toutes les nuits.

D'un seul endroit du camp il est possible de voir le bleu de la mer, guidé discrètement par un interprète afghan, dans un dédale de centaines de tentes de fortune, des regards furtifs, sourcils froncés ou relevés, des odeurs sans filtres possibles de terres humides, d'urine et de shampoing fruité.

Moria, c'est un camp où coexistent 9 000 personnes de tant de nationalités pour 3 000 places prévues : quelques bâtiments en dur, des tentes de partout. On a pris soin de les séparer davantage par des clôtures encore plus hautes de 5 mètres si l'on travaille du côté de l'EASO (équivalent européen de l'Ofpra) ou le GAS (équivalent grec).

Il existe même un camp dans le camp : le camp de rétention pour ceux qui ont commis des délits sur l'île. Quand, en qualité d'avocat, on fait le forcing pour entrer dans ce camp de parias, tout le monde est surpris : les gardiens qui ne comprennent pas et font appel à leur supérieur, les personnes retenues qui ne savaient pas qu'elles avaient des droits, et tout le monde de s'étonner que je veuille m'entretenir sans la présence d'hommes armés à mes côtés. Après des heures de palabres, on réussit enfin à discuter librement pour préparer l'entretien d'asile qui a lieu le lendemain.

L'Europe est tellement amnésique,

tellement lâche, qu'elle a conclu des accords avec la dictature d'Erdogan en mars 2016: 6 milliards d'euros pour fermer les yeux sur ce qui se passe en Turquie. Erdogan les a d'ailleurs rompus unilatéralement durant l'été 2019 et souhaitait encore les renégocier à son avantage juste avant le confinement¹, avec des Européens prêts à tout pour ne pas voir de migrants, en poussant des dizaines de milliers de personnes à ses frontières.

Conformément à ces accords, les personnes demandeuses d'asile qui arrivent sur les îles grecques sont tenues d'y rester jusqu'à ce que leur demande de protection soit traitée, les Syriens en particulier et les personnes de confessions musulmanes en général, étant censées pouvoir bénéficier d'une protection internationale par les autorités turques. Celles-là même qui participent aux combats en Syrie ou qui ont mis en prison toutes celles et ceux qui se sont opposés de près ou de loin au gouvernement.

Dans la novlangue européenne, la Turquie est un « pays tiers sûr », et de nombreux hotspots en Lybie ou au Niger prolongent les frontières européennes, sous-traitant le drame humain des réfugiés à ces pays au mépris de tous les engagements de

1. Recep Tayyip Erdogan exige la refonte de son accord migratoire avec l'Union européenne par Thomas Wieder et Jean-Pierre Stroobants Publié le 10 mars 2020 in Le monde.fr https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/10/erdogan-exige-la-refonte-de-son-accord-migratoire-avec-l-union-europeenne_6032467_3210.html

l'Europe en matière de conventions internationales.

C'est la 3ème indécence : être en mesure, en 30 minutes de trajet sans encombre, d'acheter n'importe quoi dans les magnifiques marchés turcs de l'autre côté de la mer, fabriqués par des ressortissants africains, qui eux, mettront des mois à économiser pour pouvoir faire la traversée en sens inverse, de nuit, en plusieurs heures, au péril de leur vie.

Moria, ce fut au départ une noria d'ONG humanitaires, plus ou moins bien intentionnées, et en tout état de cause contraintes de se montrer diplomates pour ne pas en être exclues.

Mais de façon incompréhensible, on n'y trouvait aucune assistance juridique : des personnes qui ont fui leur pays, échouant sur l'île après un périple parfois tout aussi traumatisant, étaient nourries, vêtues, soignées, mais sans aucune explication, parfois durant des mois, voire des années, sur la procédure d'asile, ses enjeux, ses exigences.

C'est là l'indécence fondamentale : laisser attendre, dans une espérance aveugle et sourde, des milliers de personnes pendant des mois entiers sans que leurs droits fondamentaux - parfois les raisons mêmes qui les ont fait quitter leur pays - ne leur soient expliqués.

Pourtant, d'aucuns pourraient penser que la présence d'autorités grecques, mais aussi d'Européens de l'EASO, devrait être suffisante : en tant

qu'avocats européens, nous n'avions pas le droit de les accompagner physiquement (nos confrères grecs oui, mais si peu présents).

Lorsque j'ai fait le forcing pour accompagner un mineur afghan dont la minorité était contestée, ce fut panique à bord : une officier EASO agressive, un supérieur tentant physiquement de m'en dissuader et ces pensées persistantes durant toute mon assistance (silencieuse) durant l'entretien dit de minorité : pourquoi cette femme ressemble-t-elle tant, par son absence d'empathie, son antipathie presque palpable, à celles et ceux que j'ai pu croiser tant à l'OFPRA qu'à la CNDA ? Pourquoi celles et ceux qui sont chargés de la protection incarnent-ils tant, si souvent - trop souvent - l'altérité froide du bureaucrate déshumanisé ? Et qui a pris la décision d'oser nommer le récépissé valable dans le camp « Ausweis » ?

L'ONG ELIL (pour European Lawyers in Lesbos), c'est plus de 200 avocats volontaires de 18 pays membres de l'UE depuis le début de leur installation en 2015 au camp de Moria. C'est près de 40 000 heures de bénévolat et surtout un chiffre : 74,5% de celles et ceux qui ont été assistés par les avocats volontaires se sont vus reconnaître une protection internationale (contre 46,5% en moyenne en Grèce).

Trois années se sont écoulées depuis, durant lesquelles d'autres confrères se sont rendus sur place pour offrir leur assistance et l'information juridique nécessaire.

Trois années durant lesquelles, le nombre de morts en mer méditerranée a passé la barre des 20 000 morts en mars dernier selon l'OIM².

Trois années durant lesquelles ma colère n'a cessé d'enfler à chaque fois que, confronté à l'ignorance profonde, la morgue ou l'inhumanité de certains magistrats de la CNDA, une partie de moi-même s'éloignait de plus en plus de cette énorme pièce de théâtre tragique sans cesse rejouée qu'est le droit d'asile, tout en songeant à ces gens croisés dans les containers crasseux qui nous servaient de bureaux, et à ces parties de foot, ou de criquet, aux 20 nationalités différentes, à la magnifique solidarité européenne des avocats de l'ELIL.

Aujourd'hui, plus que jamais, les avocats d'ELIL ont besoin d'être soutenus pour continuer d'assister quotidiennement les personnes échouées sur l'île : la demande d'asile a été suspendue en Grèce aussi, mais pour l'instant les retours, à prendre avec prudence, ne sont pas aussi dramatiques que redoutés : les mineurs ont été sortis du

camp et envoyés en Grèce continentale, et les autorités grecques s'en sont bien mieux sorties que les nôtres³ dans la gestion de crise sanitaire.

Toutefois Erdogan a ré-ouvert les robinets des passeurs juste avant le confinement aussi rapidement qu'il les avait fermés en 2016, et l'on parle de 20 000 personnes sur l'île de Lesbos, 40 000 sur l'ensemble des îles égéennes, sans compter celles et ceux qui restent bloqués aux frontières terrestres.

C'est l'indécence ultime : entendre en un même mouvement la nécessité de maintenir les frontières fermées pour lutter contre le covid19, et déplorer l'effondrement des filières agricoles qui - les pauvres - ont perdu leur main d'œuvre étrangère.

L'issue est pourtant visible : à la solidarité entre les générations - entrevue durant le confinement - s'ajouteront nécessairement celles entre les peuples et celles à l'égard des générations futures, seules à même de redonner de la dignité à l'Europe.

2. La barre des 20.000 migrants morts en Méditerranée franchie après un naufrage au large de la Libye, publié le 6 mars 2020 in ONU info. <https://news.un.org/fr/story/2020/03/1063431>

3. Pourquoi la Grèce résiste-t-elle si bien au coronavirus ? par Corriere della Sera publi le 8 avril 2020 in courrierinternational.com <https://www.courrierinternational.com/article/vu-ditalie-pourquoi-la-grece-resiste-t-elle-si-bien-au-coronavirus>

Aidez ELIL à étendre son soutien aux réfugiés sur l'île de Samos

Vous pouvez soutenir European Lawyers in Lesvos (ELL), en vous rendant sur le site : <https://www.europeanlawyersinlesvos.eu/faireundon>

Vous pouvez donner via la plateforme Global Giving, par virement bancaire ou par PayPal

CASAS a besoin de votre soutien pour continuer ses actions !

L'Assemblée Générale de CASAS, prévue début juin, est reportée à l'automne en raison de la crise sanitaire; un courrier d'invitation vous sera adressé après l'été, mais il est d'ores et déjà possible de verser le montant de l'adhésion 2020.

Adhérer à l'association, c'est renforcer **CASAS** auprès de nos interlocuteurs, partenaires et financeurs. Faire un don régulier c'est pérenniser les actions de **CASAS**.

Pour nous aider, différentes possibilités : par chèque adressé à CASAS, don en ligne à partir de notre site www.casas.fr, ou virement occasionnel ou régulier sur un de nos comptes :

à la Banque Postale :

IBAN : FR91 2004 1010 1501 6988 2P03 654

BIC PSSTFRPPSTR

au Crédit Mutuel :

IBAN : FR76 1027 8010 8400 0256 8264 542

BIC : CMCIFR2A

Merci de préciser si votre soutien inclut l'adhésion à CASAS (montant : 30 €, étudiants et demandeurs d'emploi : 10 €).

Les cotisations versées et les dons faits à CASAS sont en partie déductibles du montant de vos impôts (75% du montant de vos dons dans la limite légale de 537 euros (la réduction maximale s'élevant alors à 402 euros), 66% au-delà). Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal.

Un grand merci...

CASAS remercie tous les bénévoles, stagiaires, donateurs, sympathisants et amis, sans qui la lutte pour la protection du droit d'asile ne serait qu'un vain mot.

CASAS remercie tous ses partenaires financiers et parmi eux :

- La ville de Strasbourg
- Eurodistrict Strasbourg-Ortenau
- les villes de Dambach la Ville, Bischeim, Wasselonne,
- Stützheim-Offenheim, Illkirch-Graffenstaden,
- Ostwald, Mundolsheim,
- Schiltigheim et Hoenheim
- Entraide et Solidarité Protestantes et de nombreuses paroisses,
- L'Action Chrétienne en Orient

CASAS

Maison protestante de la solidarité

2, rue Brulée 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 25 13 03 Fax : 03 88 24 05 83

casastrasbourg@wanadoo.fr
www.casas.fr

- CARITAS Secours Catholique
- Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg
- Terre sans Frontière
- Fondation ACAT
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative
- Passeurs d'images

Les informations personnelles recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé uniquement destiné à vous tenir informé(e) de nos actions et à faire appel à votre générosité. Il n'est communiqué ni partagé.

Conformément au nouveau règlement de l'Union européenne, le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant, en écrivant au siège de l'association.